

Nº 144

FSU93 décembre 2016

Bulletin de la Fédération Syndicale Unitaire de Seine Saint Denis

FN, RACISTES, XENOPHOBES



CULTURE



La sociale:

En 1945, les ordonnances promulguant les champs d'application de la sécurité sociale étaient votées par le Gouvernement provisoire de la République. Elles prennent origine dans le programme du Conseil National de la Résistance qui intègre « un plan complet de sécurité sociale [...] avec gestion appartenant aux représentants des intéressés. » Un vieux rêve séculaire émanant des peuples à vouloir vivre sans l'angoisse du lendemain voyait enfin le jour.

Le principal bâtisseur de cet édifice des plus humaniste qui soit se nommait Ambroise Croizat. Qui le connaît aujourd'hui?

70 ans plus tard, il est temps de raconter cette belle histoire de « la sécu »

D'où elle vient, comment elle a pu devenir possible, quels sont ses principes de base, qui en sont ses bâtisseurs et qu'est-elle devenue au fil des décennies ?

Au final, se dressent en parallèle le portrait d'un homme, l'histoire d'une longue lutte vers la dignité et le portrait d'une institution incarnée par ses acteurs du quotidien.

Didier Broch

Projection en partenariat avec la FSU93, le 20 janvier 2017 à 20h30, Cinéma L'étoile de La Courneuve (93).

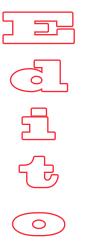
Décès de Guy Brémesse

Il est né en 1937, à Rovigo, en Algérie, qu'il doit quitter en 1960, menacé par l'OAS pour ses positions pro-FLN. À Paris, il devient instituteur, milite au SNI-PEGC dans la FEN et adhère au PCF dans le 18e, jusqu'à son départ pourle 19e, où il prendrala direction de l'école de la rue de Romainville. Il y restera jusqu'à la fin de sa carrière.

Militant pédagogique, il est un ardent acteur de la rénovation pédagogique. Exclu de la FEN en 1992, avec l'ensemble des militants Unité Action, il participe activement à la fondation de la FSU et du SNUipp, dont il aura la charge de la trésorerie jusqu'à sa retraite, en 1999. Il militera jusqu'au bout dans le mouvement syndical et associatif.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi 2 décembre à la coupole du Père-Lachaise. À sa demande, il n'y a eu ni fleurs ni couronnes mais un appel aux dons en faveur de son journal, l'Humanité, appel qui reste d'actualité.

La FSU 93 présente ses sincères condolénaces à Jocelyne, à son fils et à ses proches.



2017, un projet pour une société moderne?

force de petites phrases et de déclarations oscillant entre contre vérité et faux débat, on en oublierait presque pourquoi il y a des fonctionnaires en France et pourquoi il existe un statut! Certains essayent de rejouer le combat entre les anciens et les modernes. Sauf que la modernité n'est pas là où l'on pense... Moins de fonctionnaires, moins de moyens..., c'est au final moins de services à tous les publics.

Quelle fonction publique, quels services publics veut-on dans ce pays? La question centrale est de savoir comment construire une société juste et solidaire en mettant en œuvre un autre type de développement, centré sur les besoins des populations et le respect des exigences écologiques. La fonction publique s'est construite dans une adaptation permanente aux besoins sociaux et aux évolutions de la société. Il n'y a pas de raison qu'elle cesse de le faire. L'idée d'intérêt général reste une idée moderne et utile au XXIe siècle. Assurer à tous et partout l'accès à des services de qualité, en matière de santé, d'éducation, d'énergie, de transports, de culture... Quoi de plus moderne?

Les agents des services publics sont motivés et dévoués. Ils sont prêts à s'engager et ils ont des idées et des propositions pour mieux répondre aux besoins. Ils attendent qu'on leur fasse confiance et non qu'on organise un système de défiance et de déstructuration systématique de leurs métiers ; ils attendent qu'on leur donne les moyens de bien travailler. Ils sont un investissement pour l'avenir. Ils veulent qu'on les entende et non qu'on leur fasse la leçon.

Les agents des services publics réclament le respect auquel ils ont droit pour mieux servir l'intérêt général qu'il s'agisse de leur rétribution, de leur déroulement de carrière ou de leurs conditions de travail.

Mais le respect auquel ils ont droit, n'est pas exclusif, les agents des services publics le savent, cela doit être de même pour toute la population. Le respect est la condition première à la construction d'une société, c'est la base du vivre ensemble. Toute mise en cause de ce principe génère dévalorisation et exclusion, repli sur soi et radicalisation. Il nous faut donc dénoncer et combattre toutes les formes de gestion inhumaine, toutes les velléités de mise à l'écart.

La période électorale qui s'ouvre avec les élections présidentielles est le théâtre de surenchères antisociales pour les uns, anti-démocratiques pour d'autres, basées sur le rejet de l'autre, prétendument modernes et solidaires pour d'autres encore, mais très rarement basées sur le partage des richesses. La construction de réelles alternatives, s'appuyant sur les luttes menées est à l'ordre du jour pour faire vivre un projet où la fonction publique sera de qualité et au service d'une société solidaire.

En attendant de vous retrouver pour porter haut et fort nos revendications, je profite du passage à l'année 2017 pour vous souhaiter, au nom de la FSU93, à toutes et tous, une très bonne année militante.»

Didier Broch Secrétaire général

Sommaire: p.2: Culture; Carnet - p.3: Edito - p.4: SNES - p.5: SNEP - p.6: CIO - p.7 à 10: Palestine - p.11: Retraites - p.12: SNUTER 93 - p.13: Fonction publique - p.14 et 15: environnement - p. 16: CME
Bulletin de la FSU de Seine Saint Denis - Place de la Libération 93000 Bobigny - Rédaction Didier Broch - Imprimerie BRI 61 rue St André - Bobigny

L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Une des priorités pour un plan de développement de l'éducation dans le 93.

epuis plusieurs mois, un mouvement social touche les lycées de l'éducation prioritaire. Né dans les Hauts-de-Seine, il a été rallié par plusieurs lycées du 93. Cette mobilisation remet sur la table la question de l'éducation prioritaire.

Qu'en est-il de l'éducation prioritaire en Seine-Saint-Denis ?

De nombreux établissements du 93 sont concernés par les multiples classements existants dans l'éducation prioritaire. Suite à la réforme de l'éducation prioritaire en 2014, la majorité des collèges sont classés (52 en REP et 27 en REP+) et bénéficient donc de primes, d'une pondération en REP+ et d'un seuil d'effectifs à 24 élèves par classe. A cela s'ajoute les 46 collèges classés en « politique de la ville », où les collègues obtiennent des points de mutation et un avancement plus rapide, et les huit collèges sensibles où les seuils sont limités à 23 élèves et ou deux professeurs principaux sont installés dans chaque classe.

Le gouvernement n'a pas réformé la carte des lycées et, suite aux mobilisations, tout est gelé jusqu'en 2020. Dans le 93, 34 lycées sur 47 sont concernés par le classement « politique de la ville », 8 sont sensibles et de nombreux lycées ont encore, malgré la forte pression démographique, une limitation à 30 élèves par division en seconde. Par contre, seul un lycée était classé en éducation prioritaire (le lycée Suger de Saint-Denis, en ECLAIR).

Ces dispositifs, bien que nécessaires, restent insuffisants pour les collègues.

Très majoritairement, les enseignant-e-s du 93 tiennent aux politiques d'éducation prioritaire et considèrent qu'elles sont nécessaires pour affronter la grande difficulté. Cela explique qu'une dizaine de lycées se soient régulièrement mobilisés depuis le début du mois de septembre. Cependant, ils sont considérés comme insuffisants.

Le gouvernement a tenté de refondre ses politiques en mettant en place le système REP/REP+ en collège. Cette réforme a permis quelques avancées, en particulier la revalorisation de la prime REP et la création d'une pondération dans les REP+. Le 93 a vu sa carte élargie, accueillant 27 REP+. Malheureusement, l'État n'a pas assumé sa réforme et n'a pas mis les moyens lui permettant de faire face à sa réforme : la pondération REP+ n'a quasiment pas entraîné de création de postes. Ce sont donc

les moyens du 93, obtenus en 1998, qui ont servi à doter cette pondération. L'amélioration du temps de concertation des collègues s'est donc traduit par une dégradation de l'offre de formation des élèves!

C'est pour cela que nos collègues de lycée, s'ils souhaitent conserver un classement « éducation prioritaire », ne veulent pas d'une réforme à minima qui n'améliorerait pas les conditions d'enseignement et les résultats des élèves.

Que défendre pour l'éducation prioritaire?

Lors du dernier congrès du SNES-FSU Créteil, les débats ont été vifs autour de nos revendications sur l'éducation prioritaire. Le SNES Créteil a maintenu ses mandats historiques, continuant à exiger des effectifs par classe abaissés, une valorisation dans la carrière pour les collègues qui enseignent dans ces établissements et un salaire plus élevé.

La réforme de l'éducation prioritaire a tenté d'y donner une réponse en augmentant la prime REP. Cependant, cette mesure n'a pas encore été suffisante pour stabiliser les équipes éducatives dans ces collèges. Il apparaît donc nécessaire de jouer encore davantage sur le nombre d'élèves par classe et sur les moyens pour mettre en place du travail en petits groupes et permettre les innovations pédagogiques. Il est aussi évident que nous ne pouvons pas nous interdire de réfléchir à la question salariale, pour convaincre les enseignant-e-s de s'installer durablement dans l'éducation prioritaire.

Cependant, il est inenvisageable pour nous de défendre uniquement les établissements de l'éducation prioritaire. Depuis 2007, c'est l'ensemble du département qui a connu une diminution de ses moyens et qui a vu remis en cause les acquis de 1998. L'éducation prioritaire doit être une partie d'un plan de développement de l'éducation en Seine-Saint-Denis, qui soit en même temps une réponse à la question sociale et à la question démographique. C'est en s'intéressant à toutes les problématiques du département que nous pourrons, avec l'ensemble de l'intersyndicale 93, engager nos collègues dans l'action pour gagner!

Mathieu Logothetis

LE SNEP-FSU 93 FAIT SON CONGRÈS!

n appel des profs d'EPS, deux campagnes pour un autre DNB et des équipements de proximité et une perspective d'activité militante unitaire pour le service d'éducation en Seine Saint-Denis (SSD) avec la perspective d'une bataille sur les DHG liée à la mise en œuvre de la dangereuse réforme du collège.

Le congrès du SNEP-FSU 93 a réuni entre 25 et 35 participants les 8-9 Décembre 2016. Le bureau départemental a proposé de mettre au débat des questions relatives à l'EPS au quotidien dans les collèges et lycées de SSD, mais aussi des préoccupations nationales liées aux attaques institutionnelles dues à la réforme du collège, des programmes et du DNB.

La première matinée a pris la forme d'un stage «AGIR dans son établissement» avec la présence de H. Poirier, chef d'établissement membre du SNUPDEN-FSU et représentant du CHSCT 93, et de M. Logothetis, secrétaire départemental du SNES-FSU. La perspective de la rentrée 2017 inquiète les profs d'EPS au regard de l'autonomie exacerbée des collèges dans leur dotation et l'organisation des enseignements. L'éclatement du cadre national par les réformes engagées (collège, DNB, programmes) risque de porter gravement atteinte à l'objectif de réussite de tous les élèves comme aux conditions d'enseignement.

Pour la rentrée 2016, le constat d'un bilan diversifié de mise en œuvre effective des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et le maintien des dotations horaires (au dernier moment) montre bien la nécessité de prise de conscience et d'engagement des collègues. Une réforme du collège critiquée depuis le début par le **SNEP-FSU** et les syndicats de la FSU. Concernant les EPI, le SNES-FSU 93 fait le constat de 3 gestions différentes par les principaux de collège : 1/3 des collèges n'ont rien changé, 1/3 ont conservé les dispositifs existant en leurs donnant le label « EPI » avec l'objectif de paix social, et 1/3 des collèges, où la mobilisation des salles de profs a été plus faible, ont effectué une mise en place ferme de la réforme. Le management des principaux de collège pèse sur le climat interne aux 125 collèges du 93. Concernant les IMP et la gestion de la marge (les 3h en plus des 26h hebo/classe), c'est un constat de mise en concurrence des disciplines et des enseignants qui nous est fait. Les profs d'EPS devront être vigilants en janvier 2017 lors de la publication des DHG et construire collectivement des critiques et des réponses afin de poursuivre la nécessaire création de postes et d'ouverture de classe, gage de la réussite des élèves!

Les 90 heures non-nageurs, utilisées dans des dispositifs de soutien aux élèves entrant en 6ème sans maîtrise du savoir nager, ne sont pas prévues dans les dotations pour 2017! Une pétition sera lancée. Le constat d'une démocratie mise à mal dans les collèges et lycées (conseils pédagogiques pressions des chefs d'établissements) doit amener les profs à engager une réponse construite collectivement au plan des établissements, villes, districts et du département. La tendance à «supporter le poids d'un climat scolaire qui se dégrade» doit être surmontée : courrier de soutien, pétitions signées par toute la salle des profs, par les parents, courrier à la DSDEN... sont des outils démocratiques d'information et de lutte qui doivent être utilisés. Le SNEP-FSU 93 s'engage à soutenir les situations locales auprès de l'administration.

Les membres du congrès ont lancé un appel (à retrouver sur la page « 93 » du site www.snepfsu-creteil. net) et se placent en « lanceurs d'alerte » quant à la situation de l'EPS. Ils appellent tous les profs d'EPS du 93 à « maintenir la place de l'EPS au brevet, au travers de l'évaluation des acquisitions dans les APSA ». Le « large travail autour des programmes alternatifs, construit par, avec et pour les profs d'EPS » doit constituer une réponse concrète à la faiblesse d'exigence d'acquisition présente dans les programmes officiels.

Le congrès s'est conclu sur le lancement d'une grande campagne pour des équipements sportifs de proximité.

La candidature du département avec la ville de Paris aux Jeux Olympique et Paralympiques de 2024 ou la signature récente du Plan Piscine par le CD93 sont deux sujets que le SNEP-FSU 93 suit de près avec des propositions concrètes : « Appel du mouvement sportif » et la Charte « Toutes et tous nageurs en SSD » en tête!

<u>Invités</u>: D. Broch (FSU 93), C. Remond (co-président FSGT 93), D. Dellac (élue Front de Gauche - CD 93) et le soutien affiché par la déclaration de J. Fonté (SNUTER-FSU CD93), engagent les profs d'EPS dans la création d'un collectif départemental pour le sport pour tous!

Le site www.gymnasepourtous.wordpress.com sera le support de témoignages de profs d'EPS du 93. ENVOIE-NOUS PAR MAIL TES PHOTOS (accompagné d'un petit texte) POUR PUBLICATION ET AFFICHAGE PUBLIC DE NOS CONDITIONS DE TRAVAIL!

Le SNEP-FSU 93 s'associe à la FSU 93 dans la rédaction d'un livre blanc pour les services publics en SSD. Les campagnes présidentielles et législatives seront, pour tous les acteurs de la FSU 93, l'occasion d'interpeler les candidats et de mettre en avant les préoccupations et les revendications pour un service public de qualité dans notre département.

Hugo Pontais

C.I.O: Quand l'État et le Conseil Départemental se renvoient la balle...

n juin 2016, lors d'une audience avec la FSU 93, le Conseil départemental nous a annoncé son désengagement des 8 Centres d'Information et d'Orientation dont il avait la charge. Le rectorat avait eu connaissance depuis peu de cette décision. Compte-tenu des délais tardifs pour prendre ses disposition et reprendre sur le champ la gestion des CIO, une convention a été signée pour l'année 2016/2017: le CD continue à gérer les CIO, le rectorat finance. D'emblée le rectorat annonce qu'il ne peut maintenir tous les CIO et il réorganise le réseau dans le cadre de la carte cible : c'est le nombre minimal de CIO que l'État s'engage à garder pour sécuriser le réseau. Pour la Seine-Saint-Denis le chiffre à atteindre est de 11 CIO (10 unités administratives immatriculées, UAI), ce qui signifie 6 fermetures de CIO en cas de désengagement du CD, effectivement annoncé.

Sur le département 17 CIO (dont 1 antenne et 1 CIO tribunal) couvrent le territoire à raison de deux par district. Connus des collégien-ne-s, des lycéen-ne-s, des étudiant-e-s et des parents, ils représentent un lieu pour l'information, le conseil et l'aide sur la scolarité, et l'orientation. Ils permettent un travail au plus prés de leur public, mais aussi des établissements scolaires des districts dans lesquels ils sont implantés. Les CIO sont également la première porte d'entrée dans la scolarité pour tous les jeunes allophones arrivants à partir de 11 ans. Ils ont un rôle non négligeable dans la lutte contre le décrochage, les Plate-formes d'appui et de suivi aux décrocheurs étant pilotées par les Directeurs-trices des CIO. En outre, ils sont les lieux ressources pour les conseillers-ères d'orientation-psychologues qui y travaillent.

Dans cette réorganisation du réseau, le rectorat prévoit de fusionner des équipes et de les regrouper à raison d'un CIO par district (sauf pour le district 1). Il rogne sur les conditions de travail, sur les conditions d'accueil du public.

Depuis juin, le SNES et la FSU n'ont eu de cesse de faire valoir l'intérêt de la sauvegarde des services publics que constitue ce réseau. Et n'en déplaise à l'administration, c'est bien la mobilisation des collègues portée par la FSU depuis la rentrée qui a fait bouger les lignes! Fin novembre, on nous a annoncé le maintien du CIO de Montreuil.

Grâce aux diverses interpellations de la Ministre par le SNES-FSU, les élus, les parents, l'intersyndicale, le MEN a pris la situation au sérieux. En décembre, il a finalement accepté d'attribuer trois UAI supplémentaires au 93, qui permettront ainsi de maintenir trois CIO (Aulnay, Gagny et Stains). Suite à l'interpellation des élus départementaux et les mobilisations, le président du CD 93 a accepté de recevoir le SNES-FSU.



Pourtant il reste encore un peu de chemin à faire : contrairement à ses engagements lors de l'audience du 5 novembre, le conseil départemental ne prendrait plus à sa charge la totalité des dépenses des CIO de Clichy et d'Aubervilliers, logés dans un collège, mais seulement leur loyer! Du coup, le rectorat et le ministère en ont déduit que la situation de ces deux CIO n'était pas stabilisée et nécessitait qu'ils figurent dans la carte cible. Cette position du CD 93 nous prive de deux UAI qui auraient permis de reprendre deux CIO supplémentaires et a pour conséquences les fermetures de Bobigny, de Bondy et du Blanc-Mesnil!

Sous la pression de nos actions, le MEN a fait un pas. On aurait pu espérer que le CD 93 fasse lui aussi un effort équivalent!

Qu'on ne nous dise pas que le financement des CIO ne figure pas dans ses attributions, alors que le budget départemental voté le 15 décembre fait la part belle dans le programme éducatif départemental à des actions sur l'orientation, qui ne relèvent nullement de ses compétences d'après la loi mais bien de celles de l'État!

Des solutions existent pour sauvegarder le réseau des CIO, rectorat et CD 93 ont les clés en main : jeunes, parents équipes et personnels méritent mieux que ce dialogue de sourd.

Géraldine Duriez



Depuis des années, la FSU 93 a toujours mis un point d'honneur, même lorsque la situation n'était pas simple (action «Un bateau pour Gaza», par exemple) à répondre favorablement aux sollicitations des associations palestiniennes et à mandater des militant-es pour pouvoir la représenter sur place.

C'est encore le cas cette année, où Romain Gentner a pu participer au premier camp palestinien international de la jeunesse.

Dans ce dossier, il nous a aussi semblé utile de demander à Sylvie Pierronnet, mandatée par la FSU 93 en 2014 et qui est retournée en Cisjordanie lors des derniers congés scolaires, quels changements ou quelles évolutions elle avait constatés.

Enfin, j'ai pu, personnellement, concrétiser ce que la FSU d'Île de France avait initié l'année dernière (mais qui ne s'était pas fait à cause de l'annulation du voyage en dernière minute, suites aux violences de l'armée d'occupation), à savoir un jumelage avec la centrale palestinienne GFIU.

La bourse du travail de Bobigny organise le 1er février une soirée débat au cours de laquelle nous ferons part de nos rencontres et des attentes des palestinien-nes, nous espérons que les militant-tes de la FSU 93 et de ses syndicats y seront nombreux-ses

Guy Trésallet

Mercredi 1er février de 18 à 21h

Auditorium de la bourse départementale du travail

Syndicalisme : Quelles solidarités avec la Palestine ?

Témoignages, rencontres, débats.

Programme en cours de finalisation, mais sont déjà actés la présence de Tawfiq Tahani, président de l'AFPS (Association France Palestine Solidarité); un entretien par Skype avec des représentants de la GFIU en direct de Ramallah et des témoignages de militant-es de retour de Cisjordanie

Rencontre avec une population dont les droits sont bafoués

e premier camp palestinien international de la jeunesse a été l'occasion de rassembler une centaine de jeunes de délégations d'une trentaine de pays. Organisé par le Higher Council for Youth and Sport de Palestine, il a permis la rencontre de Palestinien-ne-s et d'internationaux du 26 novembre au 4 décembre à Jéricho. Tout du moins pour celles et ceux qui ont pu rejoindre le camp, car une quarantaine de participant-e-s n'a pas franchi la redoutable étape des contrôles aux frontières israéliennes...

Un territoire occupé...

Pour nous rendre sur les lieux des visites, nous avons dû traverser des checkpoints ou faire demi-tour quand les soldats israéliens avaient décidé arbitrairement que ceux-ci étaient fermés. Le jour de notre visite de Jérusalem, nos hôtes palestinien-ne-s n'ont pas pu nous accompagner car ils auraient eu besoin d'une autorisation spéciale, seules les personnes de plus de 45 ans voulant se recueillir dans les lieux saints y sont autorisé-e-s. Ainsi, des personnes dont la famille a été expulsée de sa maison sont coupées de leur ville natale par le Mur.

La visite de camps de réfugié-e-s nous a permis de constater à quel point la mémoire des expulsions est vive. Ce qui est très choquant quand on traverse la Cisjordanie, c'est de voir l'implantation des colonies à quelques mètres des villes palestiniennes, voir à l'intérieur de la ville comme à Hébron, dont le centre est devenu fantôme. Situées le plus souvent sur le haut des montagnes pour des raisons de sécurité, ces colonies sont verdoyantes alors que le paysage alentour est très aride. Pas étonnant quand on sait que les colons s'accaparent 75% de l'eau. Aux abords de ces colonies, les Palestinien-ne-s ne peuvent pas emprunter les trottoirs entourés de checkpoints qui mènent aux abribus sous peine de se faire tirer dessus. Les voitures avec plaque d'immatriculation verte en P ne peuvent pas emprunter certaines routes réservées aux plaques jaunes IL.

La militarisation de la société est impressionnante. Nous avons croisé quatre militaires tous les dix mètres dans le quartier musulman de Jérusalem, mais également des civils israéliens avec leur pistolet-mitrailleur en bandoulière... Les contrôles de la population palestinienne sont permanents, la ségrégation omniprésente.

Dabkeh à donf dans l'bus

Pourquoi une population invisible ? Israël veut effacer une population d'un territoire, par la violence et par l'oubli. Même des journalistes israéliens installés n'hésitent plus à employer le terme d'apartheid. La culture est l'un des biais de la résistance palestinienne ; les danses et chants traditionnels ont jalonné notre séjour, jusque dans le bus!



Luttes à l'école et à l'université

Des universitaires de Birzeit, l'université de Ramallah, nous ont présenté la Campagne Right to Education, lancée dans les années 70 pour lutter contre les arrestations d'étudiant-e-s. Traverser les checkpoints pour se rendre à l'école ou à l'université est un calvaire de tous les jours. De nombreux-ses étudiant-e-s subissent des retards de plusieurs semestres, ne pouvant se rendre aux examens. Depuis sa première fermeture d'une durée de quatre ans et demi par les militaires durant la première intifada, Birzeit est restée portes closes à quinze reprises. Les forces armées israéliennes ont tué 54 étudiant-e-s et 2 professeure-s de l'université de Naplouse dans des attaques faisant suite à la seconde intifada, dans les années 2000. Les étudiant-e-s et les professeur-e-s palestinien-ne-s ont besoin de soutien et appellent à des actions internationales dans le cadre de la campagne R2E.

Un combat, pas sans débat

Être confronté à cette réalité ne peut pas laisser indifférent et donne envie de raconter. Malheureusement, l'absence de temps laissé au débat dans ce camp de jeunesse et les réticences des Palestinien-ne-s présent-e-s à s'exprimer n'ont pas permis d'appréhender davantage d'aspects de la situation et de ses perspectives. La parole n'était pas libre, l'autorité palestinienne contrôlait tout. De nombreuses personnes dénoncent l'absence de résultats des accords d'Oslo et sont très mécontentes de l'absence de perspectives pour les Palestinien-ne-s, alors que l'État d'Israël grappille toujours plus de terrain en utilisant les bulldozers. Face aux attaques incessantes, la seule politique d'appels internationaux à constater les souffrances du peuple palestinien et à créer des liens avec des étranger-e-s semble un vœu pieu, sans débats et de libertés politiques en interne pour mener la lutte.

Les Palestinien-ne-s nous l'ont répété, ils ont besoin de soutien et d'échanges. Ils ont besoin de ne pas être oubliée-s. Que la politique de l'État d'Israël ne soit pas banalisée et que les produits qui en sont issus soient boycottés, à la fois en Palestine et dans le monde entier. Que le voile se lève sur l'écrasement d'une population et d'une culture.

Romain Gentner

Jumelage G.F.I.U - F.S.U Ile de France

L'idée de jumelages syndicaux est née de l'expérience de l'UL CGT de Bobigny qui a ouvert la voie avec un partenariat entre les personnels territoriaux de la CGT de Bobigny et ceux des commissions ouvrières de Rivas, une banlieue de Madrid.

Comme secrétaire général de la FSU 93, j'avais été invité à suivre de très près cette aventure, en étant convié à Madrid lors d'une grève générale, puis régulièrement associé aux différentes rencontres.

L'officialisation du jumelage en 2013 à Bobigny coincidant avec le congrès départemental de la FSU, nous avions co-organisé dans l'auditorium de la bourse départementale, après nos travaux, une soirée d'information sur les dégâts des politiques d'austérité en Europe, avec les camarades espagnols de la CCOO mais aussi avec Savas Robolis universitaire à Athènes. L'idée forte qui ressortait de la quasi totalité des interventions était qu'au delà des nécessaires témoignages et constats, il était vital de tisser des liens directs entre structures semblables pour que la résistance du monde du travail soit la plus large possible face à des politiques déclinées à l'identique dans les pays européens.



Ramallah 24 octobre 2016 rencontre avec la GFIU (à droite Mahmoud Zyadeh, Secrétaire général)

La loi travail est venue à nouveau illustrer la domination idéologique de l'ordolibéralisme, et la volonté du monde de la finance de revenir sur toutes les protections et tous les acquis sociaux.

C'est dans ce contexte que nous envisageons de développer ce type de jumelages, à la fois source d'entre-aide, d'informations partagées et de construction d'outils de luttes

Guy Trésallet

GFIU

Née en 2007, la Fédération générale de syndicats indépendants (General Federation of Independent Unions) est la plus importante fédération de syndicats indépendants en Cisjordanie et à Gaza.

Elle s'est construite sur des règles de fonctionnement démocratique auxquelles elle est particulièrement attachée. Contrairement aux deux autres centrales existant en Palestine, ses responsables sont élu-es (congrès tous les 4 ans). A noter l'obligation statutaire que le CA comporte au moins 25% de femmes, dans un pays où seules 16% d'entre elles sont salariées.

Pas de permanents, les 11 membres de la direction sont tous en activité, même si certains payent cher leurs actions et surtout le succès de celles-ci. Très impliqué dans la grève des enseignants de février¹ contre l'autorité palestinienne et le syndicat des enseignants de l'OLP (PGFTU), le responsable du secteur éducation s'est vu changer d'affectation à la fin du mouvement. Certes un nouveau poste à quelques kilomètres, pas de quoi s'indigner (en dehors du principe) en France, mais nécessitant le passage de plusieurs chekpoints, donc quasiment impossible.

Autre action, celle du mouvement pour l'obtention de vrais droits sociaux (80% des palestiniens n'ont aucun droit) dont la dernière mobilisation a coûté son emploi au responsable du secteur «banques».

La réponse du gouveernement de l'autorité palestinienne à l'émergence de ce nouvel outil syndical qui prend de l'ampleur (déjà 20 000 adhérents et 19 secteurs), au delà des sanctions individuelles, est le recours, au travers de l'application de nouvelles lois (rappelant curieusement le libéralisme de la loi travail en France) d'entraves du droit syndical. Dans ce contexte, la multiplication des échanges avec d'autres organisations est pour la GFIU, une des formes de résistance.

Nous² voudrions insister sur l'engagement de ces militant-es de la direction de la GFIU que nous avons rencontrés, liant justice sociale, droits des travailleurs-ses et question de la fin de l'occupation israélienne. Plus de 60 ans après la Nakba les Palestiniens luttent toujours pour l'indépendance nationale et le droit au retour, Mahmoud Ziadeh résume la vision de la centrale : «Nous croyons que la question de la justice sociale en Palestine ne peut pas attendre la fin du colonialisme israélien... nous croyons que la lutte pour la justice sociale dans la société palestinienne fait nécessairement partie de la lauute plus large contre le colonialisme israélien»

Peu de place pour développer, nous y reviendrons dans de prochains bulletins, juste évoquer une des questions que nombre de militant-es se posent en France sur l'engagement dans BDS (Boycott, désinvestissement, Sanctions) et les conséquences sur les travailleurs palestiniens. La réponse à cette question est sans ambiguité : «Quand vous vivez sous occupation, votre seul objectif, c'est la fin de l'occupation, l'accès à votre indépendance. Tout ce qui est de nature à faire reculer Israel est bon pour les travailleurs palestiniens. BDS est bon pour nous. Non seulement il ne faut pas avoir peur de vous engager, mais on vous demande de participer à ce mouvement et à l'élargir»

G.T

- 1 grève pour le respect de la parole donnée en 2013 d'augmentation des salaires, qui a duré 3 mois et a contraint le gouvernement à céder malgré des moyens de répression disproportionnés
- 2 nous étions 3 syndicalistes de la FSU 93, Fraçoise Maurin, Sylvie Pierronnet et moi

Sylvie, tu reviens de Palestine, c'est ton deuxième voyage depuis 2014 où tu étais partie mandatée par la FSU 93, quels changements, quelles évolutions as-tu constatés?

Période difficile pour le peuple palestinien, quand tous les projecteurs internationaux sont tournés vers la Syrie et Daesh, et surtout, depuis la vague d'attentats.

En deux ans, les colonies israéliennes ont poussé comme des champignons, ca crève les yeux ! Partout, au détour des routes, les collines blanchissent de béton. Les murs de séparation, certains de 10 mètres de haut, s'élèvent et cisaillent les terres. On parle ici d'Apartheid ! Les milices israéliennes, fusil mitrailleur à l'épaule, déambulent sous les yeux des paysans palestiniens, menacent les villageois, dévastent les champs d'oliviers, attaquent la nuit, et tuent trop souvent. Cinq ministres israéliens, membres de la Knesset, vivent eux-mêmes dans ces colonies.

La répression israélienne s'est terriblement accentuée ces derniers mois. 7000 palestiniens sont actuellement en prison pour délit de résistance à la colonisation. Les enfants n'y échappent pas. Le nombre des arrestations a doublé en trois mois; 400 enfants sont actuellement incarcérés, le plus jeune avait 11 ans en Novembre! Ils subissent les mêmes traitements que les adultes : maltraitance, froid, privation de nourriture... tortures physiques et psychologiques. Un enfant pris une pierre à la main risque 7 ans d'emprisonnement (loi votée en 2014). Un certain rabbin israélien nommé Isaak Shabira a même écrit dans son livre «le tombeau divin» que «tuer un enfant palestinien de 2 ans, ne constitue(rait) pas un crime puisque cet enfant sera un futur terroriste»! Isaak Shabira professe en Israël en toute impunité! Le respect des droits internationaux pour la protection de l'enfance ne vont pas de pair avec colonisation. Qui sont les terroristes?

Et sur le plan de la politique intérieure, quels échos astu de la gestion de l'autorité palestinienne?

En deux ans, le gouvernement palestinien de Mahmoud Abbas a beaucoup perdu en crédibilité aux yeux du peuple palestinien. Ça et là, les critiques fusent, la défiance s'installe. A Ramallah, quand nous avons rencontré les syndicalistes du GFUI, rappelle-toi comme les propos étaient vifs : « Ici, en Palestine, il n'existe pas de code du travail. Quand vous, en France, vous manifestez contre les nouvelles lois, nous, travailleurs palestiniens, nous manifestons pour faire adopter des lois de protection au travail et le respect des droits humains». Autre exemple, la fondatrice de l'association Sun Flower, qui défend le droit des femmes et de l'enfance, Fadwa Kader, membre du PPP (parti communiste) au sein de l'OLP, dénonce la corruption et la mollesse des positions gouvernementales. Elle déplore aussi le contenu des manuels scolaires qui éludent ou édulcorent les grands moments de l'histoire de la colonisation israélienne et la résistance palestinienne.

Même défiance dans le camp de réfugiés d'Aida prés de Bethléem. 66% des habitants du camp ont moins de 18 ans, ils constituent la troisième génération des réfugiés. Certains, nous affirment se sentir abandonnés par le gouvernement de Mahmoud Abbas chaque année davantage alors que les aides de l'ONU se réduisent elles

aussi. C'est difficile d être réfugié dans son propre pays ! Ils attendent beaucoup des futures élections et se lassent d'un gouvernement qui ne change rien à leur vie.

Le manque de démocratie au sein du FATAH et les décisions prises par une élite font que le peuple palestinien se sent exclu. Les déceptions et la division affaiblissent la résistance à la colonisation qui, elle, s'accélère.

Alors comment les palestiniens peuvent-ils encore envisager leur avenir et la construction d'un état?

Pourtant, oui, le peuple palestinien lutte et garde l'espoir. La résistance ne semble pas faiblir. Chaque vendredi est jour de manifestation contre l'occupant israélien. Banderoles et cortèges affrontent les chars blindés de l'armée israélienne. Près de Naplouse, nous avons vu, sur le parcours des manifestations, les terres noires et les routes brulées par les impacts de tirs. Non loin sur les murs du village, on peut lire «Exister c'est lutter! » et partout, des colombes peintes aux larmes de sang!

Un nouveau terme, « Résilience » a pris tout son sens dans le langage palestinien. La résilience consiste ici à encourager les populations, autrefois chassées par l'occupant israélien, à revenir sur leur terre, réoccuper les territoires menacés afin de ne pas laisser d'espace libre aux colons.

Parle nous de BDS ((Boycott Désinvestissement Sanctions)

C'est, en Palestine, le cœur de la stratégie de la résistance pacifique. Khaled Mansour, rencontré à Naplouse, en est l'organisateur dans son pays comme sur le plan international. « Il ne peut y avoir de recul de la colonisation et de respect des résolutions de l'ONU par le gouvernement Netanyahu sans sanctions économiques ». La campagne BDS, qui appelle les palestiniens et la communauté internationale à boycotter les produits israéliens issus des colonies, a reçu un écho grandissant. Elle progresse en France malgré les positions du gouvernement Hollande qui consistent à la criminaliser.

Michel Warschawski, militant juif israélien pour la cause palestinienne, nous confie un soir à Jérusalem ne pas y avoir cru auparavant. « Pourtant, ca marche! », dittil; « cette campagne est à l'image de celle du boycott de l'Afrique du sud des années 80 ; elle fonctionne, progresse et fait ses preuves. »



Propos recueillis par Guy Trésallet

LA PROTECTION SOCIALE N'EST PAS RÉSERVÉE AUX RETRAITÉS

un moment où de sombres menaces planent sur la sécurité sociale et les retraites, il faut, ensemble, dénoncer ces attaques inadmissibles La ministre chargée des affaires sociales et de la santé se réjouit de voir le retour à l'équilibre de la sécurité sociale mais passe sous silence les restrictions budgétaires demandées aux hôpitaux publics qui se traduiront par :

- des réductions de personnels qui dégraderont les conditions de travail épouvantables et peuvent mettre en cause la qualité des soins),
- des fermetures de lits voire de services qui éloigneront patients et structures de soins,
- les dépassements d'honoraires qui se soldent déjà par des renoncements,
- le coût des complémentaires qui pèse sur le pouvoir d'achat de tous.
- La solidarité est bien mise à mal au XXIe siècle, la phrase« chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins »mériterait d'être remise en application.

En ce qui concerne les retraites, les nuages noirs ne cessent de se concentrer depuis la fin du XXe siècle. D'une part, les fonctionnaires sont toujours qualifiés de privilégiés car leur pension est calculée sur les 6 derniers mois d'exercice contrairement au privé où le calcul s'effectue sur les 25 meilleures années depuis 1993 (« réforme Balladur »). C'est ignorer les sérieuses études qui ont montré que l'écart

au vieillissement), 87 membres.

entre pensions (des fonctionnaires) et retraites (dans le privé) n'était pas aussi important que l'affirment certains. De lourdes menaces pèsent sur le calcul. La « réforme Fillon » de 2003 a allongé la durée de cotisation : il faudra 42 années de cotisation en 2017 pour prétendre à une « pension complète » ce qui sera difficile pour la moitié des actifs. D'autre part l'indexation des pensions sur le coût de la vie (et non sur les salaires comme avant 2003) a fait perdre 10% de pouvoir d'achat aux retraités actuels sur les 10 dernières années.

Comment financer la protection sociale?

Est il acceptable que des employeurs aient la possibilité de réduire les cotisations sociales sur les salaires les plus faibles (jusqu'à 1,6 smic) alors qu'ils ne créent pas d'emplois (réduction « Fillon »). On évalue à 40 milliards le montant de ces exonérations sans contre partie.

La hausse des crédits d'impôts accordés aux entreprises, via les Crédits d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) et les Crédits d'Impôt Recherche (CIR); deux dispositifs qui représenteront cette année "la somme de 83 milliards d'euros, sans que leur efficacité ne soit avérée".

Et aussi l'évasion fiscale qui prive la France de 60 à 80 milliards chaque année.

Pouvoir d'achat, retraites, protection sociale, les sujets de rassemblement ne manqueront pas pour nous retrouver

Danièle Clayette

La loi d'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV du 28 décembre 2015) institue une «Gouvernance des politiques de l'autonomie», et de nouvelles instances concernant les retraités et les personnes âgées.

Au niveau national, est crée le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) qui se substitue à plusieurs instances, et notamment dans le champ de l'âge, au CNRPA (Comité national des retraités et personnes âgées). Le HCEFA est composé de trois formations spécialisées dans le champ de : la famille, 73 membres, - l'enfance et l'adolescence, 67 membres, - l'âge (avancée en âge des personnes âgées et des personnes retraitées et adaptation de la société

Pour les retraités et personnes âgées : 87 membres, dont seulement 19 membres des organisations syndicales et des associations de personnes retraitées, de personnes âgées et de leurs familles.

La FSU figure dans la liste des organisations syndicales. lle est présente au conseil dans les champs de la famille et de l'âge.

Au niveau départemental

Le CDCA (Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) « nouvelle instance de démocratie locale au service des personnes âgées et des personnes handicapées » « va permettre de renforcer la participation des usagers et de leurs proches à l'élaboration ainsi qu'au suivi des politiques publiques qui les concernent.» (Communiqué de presse du Ministère des affaires sociales et de la santé, le 9/9/2016)

Ce nouveau conseil se substitue au CODERPA et au CDCPH. Le président du Conseil départemental arrête la liste nominative des membres et préside le CDCA. Cette instance consultative est composée de deux formations spécialisées correspondant aux deux publics concernés par la perte d'autonomie : les personnes handicapées et les personnes âgées. La réunion plénière rassemble les deux formations.

Chaque formation est composée de quatre collèges : - représentants des usagers, 16 membres, - représentants des institutions, 13 membres, - représentants des professionnels, 10 membres, - représentants des personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté, 8 membres.

Dans la formation « personnes âgées », les usagers, parmi lesquels 8 organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC et trois choisies par le président du Conseil départemental) ne représentent qu'un tiers des membres. Cettee place limitée des usagers peut faire craindre que leur voix ne soit étouffée par celle des institutions et des professionnels. Le travail du CDCA risque fort de se concentrer sur le handicap et la perte d'autonomie, laissant de côté d'autres aspects concernant les retraités.

La FSU 93 a adressé un courrier au président du Conseil départemental pour siéger au CDCA 93. Pas de réponse à ce jour.

CONGRÈS DU SNUTER 93

Une nouvelle étape de franchie pour la FSU territoriale

e 17 novembre 2016 à Villemomble, s'est tenu le 1er congrès du SNUTER 93-FSU afin de concrétiser sur le département du 93 la fusion de 2 syndicats de la FSU, le SNUCLIAS et le SNUACTE après notre « mariage » national en fin d'année 2015.

3ème syndicat de la FSU, en nombre d'adhérents, au niveau national, le SNUTER 93-FSU, l'est aussi en Seine-Saint-Denis et ce congrès a été l'occasion de nous donner une nouvelle dynamique pour se renforcer, de travailler à une amélioration de la structuration de notre syndicat pour renouveler l'équipe militante mais aussi de confirmer nos engagements pour un vrai service public dans un contexte social très dégradé et marqué par les effets dévastateurs des politiques d'austérité poursuivies par le gouvernement, auxquels viennent s'ajouter les effets délétères de l'état d'urgence sur les libertés syndicales, comme l'a montré l'encadrement policier excessif des manifestions contre la Loi Travail.

Nous travaillons et militons quotidiennement dans un département qui, malgré le phénomène de gentrification sur les communes limitrophes de Paris, reste largement défavorisé par rapport à la moyenne nationale :

Taux de chômage global de 12,6 % au troisième trimestre 2016 (le plus élevé des départements franciliens), 169 000 allocataires perçoivent le RSA (Revenu Social d'Activité), 78 000 demandeurs de logements sociaux.

La réalité politique, économique et sociale de notre département nécessite donc que nous réaffirmions clairement l'enjeu des services publics pour le territoire et ses habitants.

C'est pourquoi nous revendiquons une intervention renforcée de tous les services publics qui interviennent sur le territoire de la Seine-Saint-Denis.

Dans la Fonction Publique la politique austéritaire portée par le gouvernement se caractérise par une réduction drastique des moyens alloués aux services publics qui sont dès lors en difficulté pour satisfaire les besoins des usagers et assurer les missions que les agents doivent assumer au quotidien.

C'est aussi une attaque contre les services publics territoriaux.

En décidant, par exemple, de la baisse de la Dotations Globale de Fonctionnement, le gouvernement impose aux Collectivités Locales une « RGPP à la sauce territoriale »



Cette volonté acharnée de réduire les déficits publics quels qu'en soient les coûts sociaux, s'illustre par une approche purement budgétaire et comptable de la situation sans tenir compte des besoins exprimés par la population et plonge ainsi des collectivités locales dans de grandes difficultés financières.

Celles-ci n'ont alors d'autres choix que d'augmenter la pression fiscale sur les ménages ou réduire les moyens dont elles disposent : parfois même les deux.

Dans ce contexte de « cure budgétaire » il n'est pas rare de voir les personnels servir de variable d'ajustement : ce sont de véritables plans sociaux qui s'annoncent dans la FPT et une remise en cause des droits acquis en matière de temps de travail par exemple.

Tout au long de l'année 2016, les équipes du SNUTER 93 ont été confrontés à des orientations municipales ou départementales cherchant à faire des économies sur le dos des agents et se sont donc mobilisées en intersyndicale pour conserver leurs acquis.

Bernard Grenouillet

UNE FONCTION PUBLIQUE MODERNE, POUR UNE SOCIÉTÉ MODERNE!

ans cette période où les attaques sont toujours plus fortes contre le statut des fonctionnaires et contre l'organisation des services publics, il est nécessaire de s'interroger quelques minutes sur le rôle social de la fonction publique.

Tout d'abord, rappelons que la fonction publique est historiquement l'organisation qui accompagne le pouvoir politique dans la mise en œuvre de son projet de société. Si jusqu'à la libération, la fonction publique est vécue comme l'outil de l'autorité nationale, l'élaboration du «statut de 1946 » portera une organisation porteuse de démocratie.

Aujourd'hui nous sommes 5,4 millions d'agents qui appartiennent à la fonction publique de l'Etat, la fonction publique territoriale, et à la fonction publique hospitalière. Nous sommes au service de l'intérêt général et œuvrons sous l'égide de la loi et non d'un contrat afin d'assurer notre indépendance vis-à-vis des pressions politiques, des pressions économiques ou de l'arbitraire administratif.

Le statut de la fonction publique est la garantie pour les usagers eux-mêmes du respect d'un certain nombre de principes. La distinction entre la carrière et l'emploi, permet d'assurer partout la présence du service public, la continuité et la pérennité de l'action publique. Elle permet d'assurer l'indépendance. Et, ce qui n'est pas négligeable, l'intégrité. Il y a peu de scandales qui touchent les fonctionnaires. C'est extrêmement important et c'est lié à la loi. Le statut, parce qu'il assure à chacun une carrière, ne met pas les gens en concurrence. Il leur permet de travailler ensemble.

Les carrières, l'avancement, les conséquences des contrôles des fonctionnaires dans l'exercice de leur métier sont examinées dans un cadre paritaire où les délégués du personnel sont élus tous les quatre ans.

Un des problèmes que nous avons aujourd'hui dans les dérives de la gestion du personnel, c'est qu'on développe la mise en concurrence, alors que le travail moderne et efficace doit reposer sur plus de collectif. De plus en plus de postes sont dits «à profil», notamment sur les fonctions d'encadrement.

Depuis 2010, malgré un changement de majorité gouvernementale, nous sommes toujours dans une vision gestionnaire et budgétaire prédominante. Le dialogue social, les négociations et concertations ne peuvent se substituer à un vrai projet sur du long terme. On gère au jour le jour avec le regard sur les déficits budgétaires. Il y a cette contradiction entre un discours qu'on ne peut qu'approuver, et l'absence d'un projet qui aboutit à ne pas reconnaître l'utilité des fonctionnaires, et donc à ne pas les payer, et à ne pas prendre les mesures politiques de recrutement, de prévision des besoins. On ne le fait pas, parce qu'on a décrété a priori qu'il ne faut pas augmenter les fonctionnaires.

Les politiques en place depuis une trentaine d'années sont incapables de penser en terme d'investissement dans l'avenir. C'est évident : quand on parle d'investissement, on ne parle jamais des personnes. Les personnes sont considérées comme un coût. Or, quand on regarde les besoins auxquels répondent les fonctionnaires ce sont fondamentalement des besoins d'avenir. Avec les évènements récents que nous avons connus, les gens aux premières lignes sont

des policiers, des personnels hospitaliers, des enseignants : ce sont tous des fonctionnaires. Dans l'opinion publique, personne n'en demande la réduction. Quelques candidats à la présidentielle en demande de fait la réduction...et parfois de manière drastique! La fonction publique répond à des besoins concrets d'accès aux droits, de cohésion sociale, d'éducation, de sécurité. Le gouvernement le dit, d'une certaine manière, mais n'en tire pas de vraies conséquences. Si les fonctionnaires ont le sentiment que les responsables politiques ne tiennent pas compte de cet engagement, de ce sens des responsabilités, de l'attachement aux services publics, ils abandonneront leurs missions et ce sera une menace pour l'avenir.

Le gouvernement parle beaucoup de dialogue social, mais ne propose pas grand-chose à négocier. Il y avait pourtant des choses simples à faire, assainir la situation en revenant sur les décisions prises par les gouvernements de droite et en les annulant, abroger les dispositions de la loi Galland sur la parité, revenir sur l'amendement Lamassoure qui a abrogé la loi du 19 octobre 1982 qui établissait une certaine proportionnalité, entre les durées de grève et les prélèvements pour faits de grève. C'est comme ça dans le privé.

La fonction publique devrait permettre des multi carrières dans le cadre d'une véritable gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences à moyen et long terme, avec des formations continues associées. Un fonctionnaire pourrait avoir 3 ou 4 métiers dans sa vie professionnelle. Ce serait pour lui une source d'enrichissement et un moyen d'efficacité très grand pour la société.

Au cours des trente dernières années marquées par un ultralibéralisme, on nous a proposé l'entreprise et le management comme référence absolue. Ridicule. Tout au contraire, la fonction publique a vocation à être une grande référence sociale parce qu'elle est au service de l'intérêt général. Il faut rappeler qu'au moment de la crise de 2008, nombre d'observateurs ont considéré que le service public en France, par son étendue et son organisation, a joué un rôle d' « amortisseur social ».

Aujourd'hui, il y a un discours sur le vivre ensemble Pourquoi est-ce qu'on n'engage pas une discussion, une concertation sur ce que signifie pour la Fonction publique la mise en œuvre d'une société du vivre ensemble ?Quel rôle pour la fonction publique, quel apport des fonctionnaires ? Cet apport serait décisif. Et ce serait une occasion en or de s'adresser aux fonctionnaires et de débattre avec eux.

Mais entre réflexion, urgence et soumission choisie à la communauté européenne, les futurs candidats à l'élection présidentielle préfèreront probablement encore une fois de regarder la fonction publique non par la qualité de son engagement dans la société, et l'investissement nécessaire pour tendre vers une société porteuse de plus de justice sociale, mais par le coût du travail effectué par ses agents.

A tous les candidats, nous le rappelons : « Nous ne sommes pas une charge, mais un investissement ! »

Didier Broch

TRANSPORTS, ENVIRONNE

La banlieue et tout particulièrement la Sein

La panne du RER B:

Pic de pollution ou pas, prendre sa voiture pour se rendre à Paris ou se déplacer en ile de France coûte de plus en plus cher pour une durée de déplacement de plus en plus longue... Des transports en commun de qualité sont donc nécessaires! Mais quand les investissements ne sont pas à la hauteur, le pire peut arriver!

Le trafic sur la deuxième ligne ferroviaire la plus fréquentée d'Europe (900.000 voyageurs par jour), qui traverse l'Ile de France du nord au sud, a été totalement arrêté les mardi 6 et mercredi 7 décembre en raison d'une rupture de caténaire à Aulnay-sous-Bois. Cette panne a eu lieu les deux premiers jours de la mise en place de la circulation alternée à Paris et dans sa banlieue en raison d'un pic de pollution. Dépendants des transports pour se rendre au travail, au lycée ou à l'Université, de nombreux habitants de toute la partie Est de la Seine-Saint-Denis ont vécu de nouvelles journées de galère.

Cette ligne B du RER avait déjà subi une rupture de caténaire le 22 novembre, qui avait provoqué une interruption de trafic de près de quatre heures. La multiplication des incidents et avaries importantes n'est pas sans conséquences sur la vie des salariés, des étudiants, et de la population en général.

Un plan d'investissement d'urgence est nécessaire ! Mais ce n'est pas la voie choisie par les pouvoirs publics...

Le CDG Express : projet de réalisation de liaison ferroviaire directe entre Paris (gare de l'Est) et l'aéroport Paris Charles-de-Gaulle (gare CDG 2).

Le projet de liaison ferroviaire directe entre l'aéroport Charles-de-Gaulle et la gare de l'Est à Paris devrait, diton, faciliter les trajets des utilisateurs de l'aéroport et désengorger les autoroutes A1 et A3 ainsi que la ligne B du RER. Elle serait mise en service en 2023. Il en coûterait 24 euros par billet pour les utilisateurs. Les habitants d'Île de France ne pourront pas l'utiliser avec leur Pass Navigo, probablement regarderont ils passer les trains de riches sur les voies que le RER ne pourra plus emprunter ?

Ce projet suscite de nombreuses inquiétudes. Les associations d'usagers des lignes B et K du RER et du TER Picardie considèrent que la création de cette voie express risque de mettre ces lignes en danger. Cette liaison devrait emprunter les voies du réseau ferré national qu'utilisent déjà la ligne K et les trafics fret. Or, il s'agit des voies de report du RER B en cas de situation perturbée, ce qui se produit fréquemment. La viabilité de cette liaison suppose un trafic de 6 millions de passagers par an, ce qui n'est pas assuré, d'autant que le tarif est dissuasif pour les familles et les salariés de l'aéroport.

Enfin les opposants au projet font valoir que le coût prévisionnel de 1,4 milliard permettrait de financer d'autres réalisations beaucoup plus utiles pour les usagers : le doublement du tunnel entre Châtelet et gare du Nord permettrait aux RER B et D d'absorber deux fois plus de trafic ; la réalisation de travaux d'infrastructures, au sud de la ligne B, autoriserait la circulation de rames à deux étages.

EUROPA-CITY:

la démesure capitaliste va supprimer des terres agricoles de très bonne qualité au nord de paris et à proximité de plusieurs villes de Seine-Saint-Denis pour en faire un complexe touristique et commercial! Le profit, toujours le profit.... Mais tout le monde n'en profitera pas...

Le débat public (13 mars au 13 juillet 2016) a permis de mettre les projecteurs sur l'opposition grandissante que ces menaces économiques et environnementales suscitent dans la société civile francilienne, mais aussi dans une partie des habitants du secteur, tout particulièrement du 93. Nombreuses informations sur le site : Non à Europa City, Un autre projet est possible.

A L'AVENIR, ENCORE PLUS DE TRAFIC AÉRIEN AU BOURGET

(Communiqué du Mouvement National de lutte pour l'environnement – 3 octobre 2016)

Le PEB de l'aéroport du Bourget prévoit une augmentation du trafic aérien de 2,3% par an. De 56 000 mouvements en 2016, 72 000 sont prévus pour 2022, pour atteindre en 2032, 90 000 mouvements! Mais dans quelles conditions du fait de la déréglementation, de «l'uberisation», de la course mondiale a la concurrence? Dans leur choix de société dominent les logiques commerciales et financières des patrons du CAC 40 et de leur lobbys utilisateurs de ce moyen de transport!

Pour le MNLE-93 des règles strictes en matière d'environnement, de nuisances sonores et de santé publique doivent encadrer cette extension et ses limites. D'autant que les retombées en matière d'emplois pour les riverains seront très faibles.

Le but clairement affiché par les promoteurs du projet est d'assurer le développement économique de l'aéroport d'affaires. Implanté au milieu d'un territoire urbain dense le développement de l'aéroport du Bourget ne doit pas se faire en sacrifiant l'environnement, le cadre de vie et la santé des riverains. Nous sommes dans une partie de l'Île de France la plus saturée par le trafic automobile et aérien avec leur impact sanitaire des pollutions atmosphériques, visuelles et acoustiques.

MENT, CONDITIONS DE VIE

ne-Saint-Denis, mise au ban de la société ?

De très nombreux élus et municipalités dénoncent ce projet extension (doublement du trafic) et, souhaitent le respect stricte du « couvre feu » : pas de mouvement d'avions entre 22 heures et 6 heures. Sur cet aéroport essentiellement d'affaire l'emport par avion est extrêmement faible, il ne doit pas être utilisé comme la cinquième piste de Roissy CDG.

C'est une vigilance et une intervention qui interpellent tous les riverains concernés par le PEB du Bourget, et particulièrement les nouvelles générations.

Fort de VAUJOURS : lieu d'expérimentation des détonateurs des bombes atomiques françaises de 1951 à 1997.

Sur le fort de Vaujours, les informations concernant des contaminations radioactives sont bien réelles. La visite « surprise » de l'Autorité de Sureté Nucléaire et la divulgation de son rapport délivré en Février dernier le confirment.

On sait maintenant qu'il existe de multiples zones contaminées en matière(s) radioactive(s) dans plusieurs bâtiments du site. L'ASN précise dans son rapport que les analyses sont toujours en cours, les bâtiments n'ayant été que partiellement inspectés. Ainsi, 26 nouveaux points singuliers ont été relevés, des fragments de paratonnerre contenant du radium ont été mis au jour, une canalisation coulée dans du béton pour fixer les pollutions a été décelée, avec des conséquences possibles sur les nappes phréatiques...

La gestion de la dépollution de ce site avant son exploitation en carrière de Gypse à ciel ouvert continue d'interroger les riverains, les associations locales. L'Etat doit prendre ses responsabilités tant dans la levée du secret défense, seule à même d'identifier les sources de pollution présentes sur ce site, que dans l'application du principe de pollueur-payeur.

Parcs urbains en Seine-Saint-Denis :

Depuis le mois de février 2016, plusieurs mobilisations ont été organisées sur le site même du Parc de la Poudrerie à Sevran pour refuser sa fermeture au 1er janvier 2017.

La forte mobilisation citoyenne, avec les pique-niques citoyens et les 20 000 signatures de la pétition pour sauver le parc ont démontré tout l'attachement de la population locale pour le parc.

Ces mobilisations et pétitions ont abouti à la tenue d'une table ronde sur l'avenir du parc de la Poudrerie à l'initiative du préfet de Région, en présence du préfet de Seine-Saint-Denis, d'élus de la région Ile-de-France, du président du conseil départemental, le 8 novembre 2016.

La mobilisation citoyenne a porté ses fruits. L'État restera propriétaire du parc et s'engage à signer une nouvelle convention pluriannuelle de gestion avec le Conseil départemental et la région Ile-de-France, dont les modalités restent encore à définir. La vigilance reste néanmoins de mise pour qu'un accord ambitieux voit le jour.

Rappelons ici qu'après des semaines de mobilisation, le collectif de défense du parc départemental Georges-Valbon, en Seine-Saint-Denis, avait obtenu en 2015 l'abandon du projet « Central Park » et de ses 24 000 logements.

Et pourtant « La Cour des comptes rend public, le 6 juin 2016, un référé sur la gestion par la région Ile-de-France, et son agence spécialisée, de la politique en matière d'espaces verts, de forêts et de promenades sur son territoire.

Ce référé s'appuie sur une enquête de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France. Née au début des années 1970, la politique en matière d'espaces verts a été conçue pour accompagner l'urbanisation du territoire, notamment par la création d'espaces verts publics accessibles aux habitants en milieu urbain et périurbain. Par rapport aux objectifs initiaux, manquent encore 45 700 hectares de forêts publiques, 1 040 hectares d'espaces verts urbains et 23 770 hectares de bases de plein air et de loisirs.

Au moins 193 communes d'Île-de-France connaissent actuellement une situation de carence en offre d'espaces verts publics de proximité, dont 80 communes du Grand Paris et 18 des 20 arrondissements de Paris. De manière générale, la Cour considère que la compétence de la région en matière d'espaces verts doit être modernisée et que l'agence des espaces verts n'est plus un établissement public nécessaire à l'action publique régionale. »

1) à consulter sur https://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/La-politique-en-matiere-d-espaces-verts-de-forets-et-des-promenades-en-Ile-de-France



UNE BANQUE CRÉÉE PAR DES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.





MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque authentiquement coopérative dédiée au monde de l'éducation, de la recherche et de la culture. Il développe un service de bancassurance sur mesure et place depuis toujours la qualité de son offre et la satisfaction de ses sociétaires-clients au coeur de ses préoccupations.



CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT ÎLE-DE-FRANCE
TÉL.: 0 820 099 989*
ANTONY – BOBIGNY – CERGY – CRÉTEIL – EVRY-COURCOURONNES
MELUN – PARIS QUARTIER LATIN PARIS HAUSSMANN
PARIS LA DÉFENSE – SERRIS – VERSAILLES